

DÉPARTEMENT

CREUSE.

ARRONDISSEMENT

AUBUSSON

Effectif légal du conseil
communautaire
61 délégués

Nombre de conseillers en
exercice : 61

COMMUNAUTE DE
COMMUNES CHENERAILLES
AUZANCES BELLEGARDE
HAUT PAYS MARCHOIS

PROCÈS-VERBAL DE
L'ÉLECTION DU BUREAU

L'an deux mil dix sept, le seize du mois de Janvier à 18 Heures 30, le Conseil de la Communauté de Communes Chénérailles Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Auzances.

Étaient présents les conseillers communautaires suivants :

Béatrice DESCLOUX	Françoise SIMON	Marie-Hélène PEROCHE
Marcel ROBBY	Philippe BOYER	Caroline LE CORRE
Daniel FERRIER	Jean-Jacques BIGOURET	Jean-Paul JOULOT
Anaïs BRUNET a donné pouvoir à Mme Denise LAVAUD	Valérie SIMONET	Christian ECHEVARNE
Serge PERRIER	Jean-Michel RIBIERE	Bernard ROBIN
Marie-Thérèse POULAIN	Alexandre VERDIER	Jacques LONGCHAMBON
Denis RICHIN	Marie-Hélène MICHON	Manuel NOVAIS
Jean-Claude CONCHON : Absent Remplacé par Colette CHARLES	Gina VIRGOULAY	Frédéric PERRIER
Jean-Louis FAUCONNET	Christian ALLEYRAT	Marie-Claude MATHIEU
Robert RAILLARD : Absent	Philippe MONTEIL : Absent remplacé par François MARTIN	Denise LAVAUD
Michel SAINT-ANDRE	Jacques PAYARD	Marie-Thérèse AGABRIEL
Jacqueline JARY	David SCHMIDT	Yolande PLAS
Marie-Françoise VENTENAT	Marie-Antoinette GENDRAUD	Christian PEYRAUD

Jean-Denis BOURCY : Absent remplacé par Pierre PUYBOUBE	Eric D'HULSTER	Henri ALHERITIERE
Bernadette MEANARD	Pierre DESARMENIEN	Guy FONTVIELLE
Jean-Paul WELZER	Sébastien CHEFDEVILLE	Patrice MORANCAIS
Odile TURPINAT	Catherine PINLON	René ROULLAND
Maryline BRUNET	Olivier SEBENNE Absent	Claude BARBAUD
Bernadette TOURNAUD a donné pouvoir à Mme Marie-Claude MATHIEU	Bernard SIDOUX	Aimé SAUVANET
Alain BUJADOUX	Maryse CHAUMETON	Denise GIRAUD LAJOIE : Absente Remplacé par Thierry PICAUD
Brigitte GERBE		

Absents excusés ¹ : Mrs RAILLARD et SEBENNE.

Monsieur David SCHMIDT a été désigné secrétaire de séance.

1. Installation des conseillers communautaires

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Marie-Claude MATHIEU qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur David SCHMIDT a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Élection du Président

2.1. Présidence de l'assemblée

Conformément à l'article L2122-8 du CGCT, le plus âgé des membres présents du conseil communautaire, Monsieur Marcel ROBBY, a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Monsieur Marcel ROBBY a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré cinquante-sept conseillers présents dont deux ont reçu procuration et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie. (L'article L.5211-2 du CGCT stipule que les règles applicables à l'élection du maire sont transposables à l'élection du Président de la Communauté de Communes).

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

¹ Préciser s'ils sont excusés.

2.2. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'un seul bulletin. Le président l'a constaté, sans le toucher et le conseiller communautaire a déposé lui-même son bulletin dans l'urne.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins déclarés nuls en application de l'article L. 66 du code électoral ont été annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.3. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés)	59
c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) <i>dont 6 bulletins blancs</i>	7
d. Nombre de suffrages exprimés [b – c]	52
e. Majorité absolue	27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Pierre DESARMENIEN	50	cinquante
René ROULLAND	2	deux

2.4. Proclamation de l'élection du Président

Monsieur **Pierre DESARMENIEN** a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

3. Élection des Vice-Présidents

Sous la présidence de Monsieur Pierre DESARMENIEN élu Président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents. Il a été rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT), Article L.5211-10 du CGCT.

Le Conseil Communautaire a fixé à **dix** le nombre des Vice-Présidents de la Communauté de Chénérailles Communes Auzances Bellegarde Haut Pays Marchois.

3.1. Élection du premier Vice-Président

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés)	59
c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) <i>dont 7 bulletins blancs</i>	7
d. Nombre de suffrages exprimés [b – c]	52
e. Majorité absolue	27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Patrice MORANCAIS	52	Cinquante-deux
.....

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier Vice-Président

Monsieur **Patrice MORANCAIS** a été proclamé premier Vice-Président et immédiatement installé.

3.2. Élection du deuxième Vice-Président

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés)	59
c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) <i>dont 5 bulletins blancs</i>	5
d. Nombre de suffrages exprimés [b – c]	54
e. Majorité absolue	28

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Marie-Françoise VENTENAT	54	Cinquante-quatre
.....

3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième Vice-Président

Madame **Marie-Françoise VENTENAT** a été proclamée deuxième Vice-Présidente et immédiatement installée.

3.3. Élection du troisième Vice-Président

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés)	59
c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) <i>dont 12 bulletins blancs</i>	12
d. Nombre de suffrages exprimés [b – c]	47
e. Majorité absolue	25

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Jacques BIGOURET	47	Quarante-sept
.....

3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième Vice-Président

Monsieur **Jean-Jacques BIGOURET** a été proclamé troisième Vice-Président et immédiatement installé.

3.4. Élection du quatrième Vice-Président

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés)	59
c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) <i>dont 13 bulletins blancs</i>	13
d. Nombre de suffrages exprimés [b – c]	46
e. Majorité absolue	24

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Valérie SIMONET	46	Quarante-six
.....

3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième Vice-Président

Madame **Valérie SIMONET** a été proclamée quatrième Vice-Présidente et immédiatement installée.

3.5. Élection du cinquième Vice-Président

Arrivée de M. Olivier SEBENNE.

Nombre de conseillers présents : 58 dont 2 membres ont reçu procuration.

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés)	60
c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) <i>dont 9 bulletins blancs</i>	9
d. Nombre de suffrages exprimés [b – c]	51
e. Majorité absolue	27

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Louis FAUCONNET	51	Cinquante et un

3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième Vice-Président

Monsieur **Jean-Louis FAUCONNET** a été proclamé cinquième Vice-Président et immédiatement installé.

3.6. Élection du sixième Vice-Président

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés)	60
c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) <i>dont 5 bulletins blancs</i>	6
d. Nombre de suffrages exprimés [b – c]	54
e. Majorité absolue	28

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
René ROULLAND	45	Quarante-cinq
Jacques LONGCHAMBON	9	Neuf

3.6.2. Proclamation de l'élection du sixième Vice-Président

Monsieur René ROULLAND a été proclamé sixième Vice-Président et immédiatement installé.

3.7. Élection du septième Vice-Président

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés)	60
c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral)	10
d. Nombre de suffrages exprimés [b – c]	50
e. Majorité absolue	26

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Alain BUJADOUX	50	Cinquante
.....

3.7.2. Proclamation de l'élection du septième Vice-Président

Monsieur Alain BUJADOUX a été proclamé septième Vice-Président et immédiatement installé.

3.8. Élection du huitième Vice-Président

3.8.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés)	60
c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) <i>dont 13 bulletins blancs</i>	13
d. Nombre de suffrages exprimés [b – c]	47
e. Majorité absolue	25

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Serge PERRIER	47	Quarante-sept
.....

3.8.2. Proclamation de l'élection du huitième Vice-Président

Monsieur Serge PERRIER a été proclamé huitième Vice-Président et immédiatement installé.

3.9. Élection du neuvième Vice-Président

3.9.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés)	60
c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral) <i>dont 13 bulletins blancs</i>	13
d. Nombre de suffrages exprimés [b – c]	47
e. Majorité absolue	25

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Bernard ROBIN	47	Quarante sept
.....		

3.9.2. Proclamation de l'élection du neuvième Vice-Président

Monsieur Bernard ROBIN a été proclamé neuvième Vice-Président et immédiatement installé.

3.10. Élection du dixième Vice-Président

3.10.1. Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés)	60
c. Nombre de suffrages déclarés nuls (art. L. 66 du code électoral)	19
d. Nombre de suffrages exprimés [b – c]	41
e. Majorité absolue	22

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Françoise SIMON	39	Trente neuf
Marie-Hélène PEROCHE	1	Un
Jacques LONGCHAMBON	1	Un

3.10.2. Proclamation de l'élection du dixième Vice-Président

Madame Françoise SIMON a été proclamée dixième Vice-Présidente et immédiatement installée.

3.11 – Election du Bureau

Il a ensuite été procédé, dans les mêmes formes, à l'élection des **12 autres membres du Bureau**. Le Bureau sera composé de 23 membres au total (Président, Vice-Présidents et autres membres).

Ont été élus à l'unanimité :

NOM PRENOM	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS EN CHIFFRES	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS EN TOUTES LETTRES
Marie-Hélène PEROCHE	57	Cinquante-sept
Bernadette MEANARD	57	Cinquante-sept
Christian ECHEVARNE	57	Cinquante-sept
Jacques PAYARD	57	Cinquante-sept
Olivier SEBENNE	57	Cinquante-sept
Philippe MONTEIL	57	Cinquante-sept
Alexandre VERDIER	57	Cinquante-sept
Claude BARBAUD	57	Cinquante-sept
Marie-Claude MATHIEU	57	Cinquante-sept
Sébastien CHEFDEVILLE	57	Cinquante-sept
Marie-Hélène MICHON	57	Cinquante-sept
Jean-Paul WELZER	57	Cinquante-sept

4. Observations et réclamations ²

Il est ici précisé que les bulletins blancs déclarés nuls seront regroupés dans une seule enveloppe et par type d'élection.

² Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

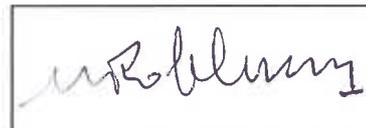
5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le seize Janvier Deux Mil dix sept à ~~Vingt-trois heures~~ 45 mn en double exemplaire ¹ a été, après lecture, signé par le Président, le conseiller communautaire le plus âgé, le secrétaire et chacun des conseillers communautaires.

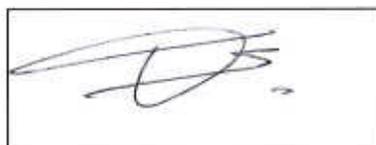
Le Président,



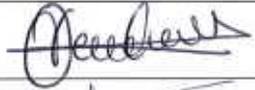
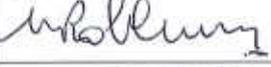
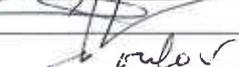
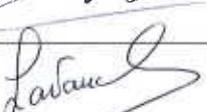
Le Conseiller Communautaire le plus âgé,



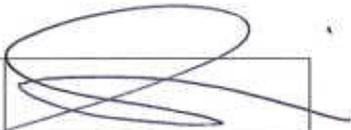
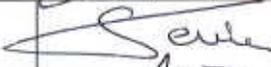
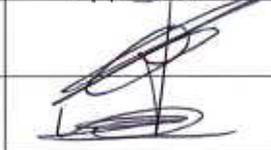
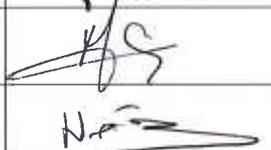
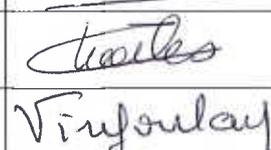
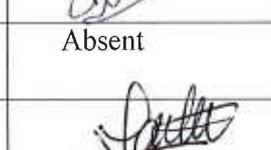
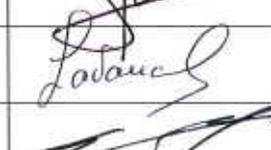
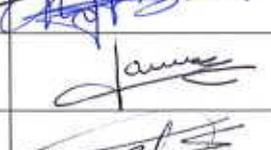
Le Secrétaire,

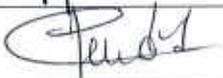
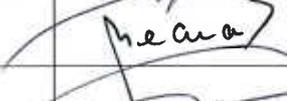
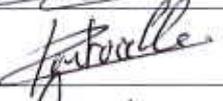
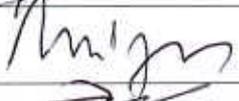
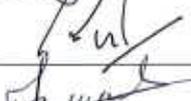
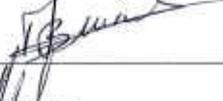
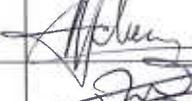
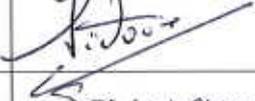
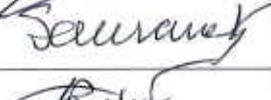
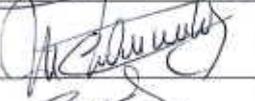


Les Conseillers Communautaires,

Béatrice DESCLOUX	
Françoise SIMON	
Marie-Hélène PEROCHE	
Marcel ROBBY	
Philippe BOYER	
Caroline LE CORRE	
Daniel FERRIER	
Jean-Jacques BIGOURET	
Jean-Paul JOULOT	
Anaïs BRUNET (a donné pouvoir à Mme Denise LAVAUD)	

³ Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la communauté de communes avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

Valérie SIMONET	
Christian ECHEVARNE	
Serge PERRIER	
Jean-Michel RIBIERE	
Bernard ROBIN	
Marie-Thérèse POULAIN	
Alexandre VERDIER	
Jacques LONGCHAMBON	
Denis RICHIN	
Marie-Hélène MICHON	
Manuel NOVAIS	
Jean-Claude CONCHON : Absent Représenté par Colette CHARLES	
Gina VIRGOULAY	
Frédéric PERRIER	
Jean-Louis FAUCONNET	
Christian ALLEYRAT	
Marie-Claude MATHIEU	
Robert RAILLARD :	Absent
Philippe MONTEIL : Absent Représenté par François MARTIN	
Denise LAVAUD	
Michel SAINT-ANDRE	
Jacques PAYARD	
Marie-Thérèse AGABRIEL	
Jacqueline JARY	
David SCHMIDT	
Yolande PLAS	

Marie-Françoise VENTENAT	
Marie-Antoinette GENDRAUD	
Christian PEYRAUD	
Jean-Denis BOURCY : absent Représenté par Pierre PUYBOUBE	
Eric D'HULSTER	
Henri ALHERITIERE	
Bernadette MEANARD	
Pierre DESARMENIEN	
Guy FONTVIELLE	
Jean-Paul WELZER	
Sébastien CHEFDEVILLE	
Patrice MORANCAIS	
Odile TURPINAT	
Catherine PINLON	
René ROUQUAND	
Maryline BRUNET	
Olivier SEBENNE	
Claude BARBAUD	
Bernadette TOURNAUD (a donné pouvoir à Mme Marie-Claude MATHIEU)	
Bernard SIDOUX	
Aimé SAUVANET	
Alain BUJADOUX	
Maryse CHAUMETON	
Denise GIRAUD-LAJOIE : Absente Représentée par Thierry PICAUD	
Brigitte GERBE	

